

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 24 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : ELECTIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir procéder à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres chargée de l'ouverture des plis,

21 rue Curie 59191 LIGNY-EN-CAMBRESIS - Tél. : 03.27.85.15.16 - Fax : 03.27.85.26.90

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Membres titulaires : Violetta LOCOSSE DE LUCA, Eric HAVARD, Bernard RONNEL

Adopté à 14 voix pour et 4 abstentions (Michèle BRULANT, Jacques LERICHE, Karine AFCHAIN, Jacques RENARD)

Membres suppléants : Julien LEONARD, Jacques LERICHE, Frédéric BRICOUT

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 27 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Soit : Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux, soit au maximum avant le 23 mai 2014

Aussi Monsieur le Maire propose au conseil municipal, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms :

MARILLESSE Bernard	Propriétaire	70 rue Alfred Fronval	NEUVILLE SAINT REMY
MERESSE Jean	Propriétaire	16 rue Jules Guesde	LIGNY-EN-CAMBRESIS
LASSON Michel	Propriétaire	62, rue Robert	LIGNY-EN-CAMBRESIS
BISIAUX René	Propriétaire	4, rue Faidherbe	LIGNY-EN-CAMBRESIS
TAISNE Bernard	Propriétaire	22, rue Robert	LIGNY-EN-CAMBRESIS
LAMOTTE Roland	Propriétaire	56, rue Sadi Carnot	LIGNY-EN-CAMBRESIS
SERVEAU Daniel	Propriétaire	25, rue Louise Dollez	LIGNY-EN-CAMBRESIS
DELAY Bernard	Propriétaire	105, rue du Moulin	LIGNY-EN-CAMBRESIS
FONTAINE Jacques	Propriétaire	3, rue Chisholm	LIGNY-EN-CAMBRESIS
DAVOINE Jacques	Propriétaire	2, rue Gabriel Péri	LIGNY-EN-CAMBRESIS
JETTE André	Propriétaire	10, rue Lambert	LIGNY-EN-CAMBRESIS
MERIAUX Guy	Propriétaire	67, rue de Cambrai	LIGNY-EN-CAMBRESIS
BOUELLE Bernadette	Propriétaire	11, Chemin du Nord	LIGNY-EN-CAMBRESIS
CAMPIN Daniel	Propriétaire	20, rue Berthelot	LIGNY-EN-CAMBRESIS
NORMAND Bernard	Propriétaire	Route de Fontaine au Pire	LIGNY-EN-CAMBRESIS
BOQUILLON Maurice	Propriétaire	2, rue Gambetta	LIGNY-EN-CAMBRESIS
MOREAU Patrick	Propriétaire	21, rue Chisholm	LIGNY-EN-CAMBRESIS
BETHUNE Daniel	Propriétaire	13, rue Robert	LIGNY-EN-CAMBRESIS
DUSSART Christine	Propriétaire	32, rue Sadi Carnot	LIGNY-EN-CAMBRESIS
FRANCOIS Jean-Michel	Propriétaire	120, rue de Cambrai	LIGNY-EN-CAMBRESIS
DEPREUX Geneviève	Propriétaire	2, rue des Charmilles	LIGNY-EN-CAMBRESIS
VERSAEVEL Alain	Propriétaire	11, rue Gustave Delory	LIGNY-EN-CAMBRESIS
TOURAINNE Thierry	Propriétaire	22, rue Gustave Delory	LIGNY-EN-CAMBRESIS
TAISNE Marie-Noelle	Propriétaire	8, rue Cambrésis	CAUDRY

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 28 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambresis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : ELECTIONS DES MEMBRES DE LA COMMISSION PLAN LOCAL D'URBANISME

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission Plan Local d'Urbanisme et ce pour la durée du mandat.

Pour cette commission il n'y a plus de formalisme comme dans le cadre des POS auparavant.

il est possible de nommer une commission de PLU, pour le suivi des opérations, en règle général 5-10 membres permettent un bon travail de groupe. Il est convenu que les membres de la commission d'urbanisme puissent être disponibles pour suivre l'ensemble de la mission.

Il est souvent souhaitable d'y ajouter des sachants de la commune : historien, terrien....

Ce ne sont pas forcément des élus, dans ce cas ces membres doivent être nommés, avec leur accord préalable, par les conseillers municipaux.

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Monsieur le Maire propose donc de nommer les membres suivants : Eric HAVARD, Frédéric BRICOUT, Bernard RONNEL, Pascal FOULON, Janine TOURAINNE, Bernard DELAY, René DOISY, Alain GIBOT, Dominique GODIN, Alain LECOMTE,

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 31 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DEMISSION DU SIEGE DE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il envisage de démissionner de son poste de conseiller communautaire afin de se consacrer entièrement à la commune.

Aussi, il apparaît lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le candidat à remplacer a été élu.

Dans notre cas, la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire de Ligny comportant 3 noms, c'est donc le 3^{ème} sur la liste qui devient conseiller communautaire soit Monsieur Pascal FOULON.

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir adopter cette décision.

La délibération est adoptée à 14 voix pour et 4 abstentions (Michèle BRULANT, Jacques RENARD, Karine AFCHAIN, Jacques LERICHE)

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Commune de Ligny-en-Cambrésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 18 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR APPELE A CONSTITUER LE COLLEGE D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI POUR LA COMPETENCE «ASSAINISSEMENT COLLECTIF » COMMUNE COMPTANT AU 01/01/2014 UNE POPULATION INFERIEURE A 5 000 HABITANTS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles visées sous les articles L.5711-1, L.5211-7 et L.5211-8, L.5212-8 et L.5212-16,

Vu les dispositions statutaires du SIDEN-SIAN et notamment les modifications adoptées par le Comité Syndical lors de ses réunions en dates des 25 Juin et 12 Novembre 2013,

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Vu la population totale de la commune connue au premier janvier 2014 inférieure à 5.000 habitants

Vu l'adhésion de la commune au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine »,

Vu le renouvellement général du conseil municipal le 23 mars 2014 et, par voie de conséquence, le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN,

Considérant que le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune, ayant au 1^{er} janvier 2014 une population inférieure à 5.000 habitants, doit procéder à la désignation pour la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine » d'un Grand Electeur appelé à constituer, pour cette compétence, le collège de l'arrondissement de CAMBRAI. Ce collège a pour objet d'élire ses délégués au Comité du SIDEN-SIAN chargés de représenter, au sein de ce Comité et au titre de cette compétence, l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

APRES AVOIR PROCEDE AUX OPERATIONS DE VOTE

Est élu à l'unanimité

Monsieur Julien LEONARD

Domicilié à LIGNY-EN-CAMBRESIS (59191), 12 rue Gabriel Péri

Né le 15 janvier 1981

Comme Grand Electeur (électrice) appelé(e) à siéger au collège de l'arrondissement de CAMBRAI ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du Comité du SIDEN-SIAN et au titre de la compétence « Assainissement Collectif », l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

ARTICLE 2

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin.

Le présent acte administratif sera notifié à Monsieur le Sous-Préfet et à Monsieur le Président du SIDEN-SIAN.

Les protestations contre la présente décision, non détachables des opérations électorales selon la jurisprudence, doivent être déposées, si elles ne sont pas contresignées au procès-verbal, à peine de nullité, dans les cinq jours qui suivent le jour de l'élection ou à la sous-préfecture. Elles peuvent également être déposées au bureau central du greffe du tribunal administratif de LILLE dans ce même délai.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

Pierre-Alain TAISNE

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Commune de Ligny-en-Cambrésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 19 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR APPELE A CONSTITUER LE COLLEGE D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI POUR LA COMPETENCE « ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles visées sous les articles L.5711-1, L.5211-7 et L.5211-8, L.5212-8 et L.5212-16,

Vu les dispositions statutaires du SIDEN-SIAN et notamment les modifications adoptées par le Comité Syndical lors de ses réunions en dates des 25 Juin et 12 Novembre 2013,

Vu la population totale de la commune connue au premier janvier 2014 inférieure à 5.000 habitants

21 rue Curie 59191 LIGNY-EN-CAMBRESIS - Tél. : 03.27.85.15.16 - Fax : 03.27.85.26.90

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Vu l'adhésion de la commune au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine »,

Vu le renouvellement général du conseil municipal le 23 mars 2014 et, par voie de conséquence, le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN,

Considérant que le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune, ayant au 1^{er} janvier 2014 une population inférieure à 5.000 habitants, doit procéder à la désignation pour la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine » d'un Grand Electeur appelé à constituer, pour cette compétence, le collège de l'arrondissement de CAMBRAI. Ce collège a pour objet d'élire ses délégués au Comité du SIDEN-SIAN chargés de représenter, au sein de ce Comité et au titre de cette compétence, l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

APRES AVOIR PROCEDE AUX OPERATIONS DE VOTE

Est élu à l'unanimité

Monsieur Julien LEONARD

Domicilié à LIGNY-EN-CAMBRESIS (59191), 12 rue Gabriel Péri

Né le 15 janvier 1981

Comme Grand Electeur (électricien) appelé(e) à siéger au collège de l'arrondissement de CAMBRAI ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du Comité du SIDEN-SIAN et au titre de la compétence « Assainissement Non Collectif », l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

ARTICLE 2

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin.

Le présent acte administratif sera notifié à Monsieur le Sous-Préfet et à Monsieur le Président du SIDEN-SIAN.

Les protestations contre la présente décision, non détachables des opérations électorales selon la jurisprudence, doivent être déposées, si elles ne sont pas contresignées au procès-verbal, à peine de nullité, dans les cinq jours qui suivent le jour de l'élection ou à la sous-préfecture. Elles peuvent également être déposées au bureau central du greffe du tribunal administratif de LILLE dans ce même délai.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

Pierre-Alain TAISNE

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Commune de Ligny-en-Cambrésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 21 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR APPELE A CONSTITUER LE COLLEGE D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI POUR LA COMPETENCE «DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE»

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles visées sous les articles L.5711-1, L.5211-7 et L.5211-8, L.5212-8 et L.5212-16,

Vu les dispositions statutaires du SIDEN-SIAN et notamment les modifications adoptées par le Comité Syndical lors de ses réunions en dates des 25 Juin et 12 Novembre 2013,

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Vu la population totale de la commune connue au premier janvier 2014 inférieure à 5.000 habitants

Vu l'adhésion de la commune au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine »,

Vu le renouvellement général du conseil municipal le 23 mars 2014 et, par voie de conséquence, le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN,

Considérant que le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune, ayant au 1^{er} janvier 2014 une population inférieure à 5.000 habitants, doit procéder à la désignation pour la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine » d'un Grand Electeur appelé à constituer, pour cette compétence, le collège de l'arrondissement de CAMBRAI. Ce collège a pour objet d'élire ses délégués au Comité du SIDEN-SIAN chargés de représenter, au sein de ce Comité et au titre de cette compétence, l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

APRES AVOIR PROCEDE AUX OPERATIONS DE VOTE

Est élu à l'unanimité

Monsieur Julien LEONARD

Domicilié à LIGNY-EN-CAMBRESIS (59191), 12 rue Gabriel Péri

Né le 15 janvier 1981

Comme Grand Electeur (électricien) appelé(e) à siéger au collège de l'arrondissement de CAMBRAI ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du Comité du SIDEN-SIAN et au titre de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie», l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

ARTICLE 2

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin.

Le présent acte administratif sera notifié à Monsieur le Sous-Préfet et à Monsieur le Président du SIDEN-SIAN.

Les protestations contre la présente décision, non détachables des opérations électorales selon la jurisprudence, doivent être déposées, si elles ne sont pas contresignées au procès-verbal, à peine de nullité, dans les cinq jours qui suivent le jour de l'élection ou à la sous-préfecture. Elles peuvent également être déposées au bureau central du greffe du tribunal administratif de LILLE dans ce même délai.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

Pierre-Alain TAISNE

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Commune de Ligny-en-Cambrésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 16 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membres représentés : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR APPELE A CONSTITUER LE COLLEGE D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI POUR LA COMPETENCE « DISTRIBUTION D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE » - COMMUNE COMPTANT AU 01/01/2014 UNE POPULATION INFERIEURE A 5 000 HABITANTS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles visées sous les articles L.5711-1, L.5211-7 et L.5211-8, L.5212-8 et L.5212-16,

Vu les dispositions statutaires du SIDEN-SIAN et notamment les modifications adoptées par le Comité Syndical lors de ses réunions en dates des 25 Juin et 12 Novembre 2013,

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Vu la population totale de la commune connue au premier janvier 2014 inférieure à 5.000 habitants

Vu l'adhésion de la commune au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine »,

Vu le renouvellement général du conseil municipal le 23 mars 2014 et, par voie de conséquence, le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN,

Considérant que le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune, ayant au 1^{er} janvier 2014 une population inférieure à 5.000 habitants, doive procéder à la désignation pour la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine » d'un Grand Electeur appelé à constituer, pour cette compétence, le collège de l'arrondissement de CAMBRAI. Ce collège a pour objet d'élire ses délégués au Comité du SIDEN-SIAN chargés de représenter, au sein de ce Comité et au titre de cette compétence, l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

APRES AVOIR PROCEDE AUX OPERATIONS DE VOTE

Est élu à l'unanimité

Monsieur Julien LEONARD

Domicilié à LIGNY-EN-CAMBRESIS (59191), 12 rue Gabriel Péri

Né le 15 janvier 1981

Comme Grand Electeur (électricien) appelé(e) à siéger au collège de l'arrondissement de CAMBRAI ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du Comité du SIDEN-SIAN et au titre de la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine », l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

ARTICLE 2

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin.

Le présent acte administratif sera notifié à Monsieur le Sous-Préfet et à Monsieur le Président du SIDEN-SIAN.

Les protestations contre la présente décision, non détachables des opérations électorales selon la jurisprudence, doivent être déposées, si elles ne sont pas contresignées au procès-verbal, à peine de nullité, dans les cinq jours qui suivent le jour de l'élection ou à la sous-préfecture. Elles peuvent également être déposées au bureau central du greffe du tribunal administratif de LILLE dans ce même délai.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

Pierre-Alain TAISNE

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Commune de Ligny-en-Cambrésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 20 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR APPELE A CONSTITUER LE COLLEGE D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI POUR LA COMPETENCE «GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles visées sous les articles L.5711-1, L.5211-7 et L.5211-8, L.5212-8 et L.5212-16,

Vu les dispositions statutaires du SIDEN-SIAN et notamment les modifications adoptées par le Comité Syndical lors de ses réunions en dates des 25 Juin et 12 Novembre 2013,

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Vu la population totale de la commune connue au premier janvier 2014 inférieure à 5.000 habitants

Vu l'adhésion de la commune au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine »,

Vu le renouvellement général du conseil municipal le 23 mars 2014 et, par voie de conséquence, le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN,

Considérant que le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune, ayant au 1^{er} janvier 2014 une population inférieure à 5.000 habitants, doit procéder à la désignation pour la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine » d'un Grand Electeur appelé à constituer, pour cette compétence, le collège de l'arrondissement de CAMBRAI. Ce collège a pour objet d'élire ses délégués au Comité du SIDEN-SIAN chargés de représenter, au sein de ce Comité et au titre de cette compétence, l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

APRES AVOIR PROCEDE AUX OPERATIONS DE VOTE

Est élu à l'unanimité

Monsieur Julien LEONARD

Domicilié à LIGNY-EN-CAMBRESIS (59191), 12 rue Gabriel Péri

Né le 15 janvier 1981

Comme Grand Electeur (électricien) appelé(e) à siéger au collège de l'arrondissement de CAMBRAI ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du Comité du SIDEN-SIAN et au titre de la compétence « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines», l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

ARTICLE 2

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin.

Le présent acte administratif sera notifié à Monsieur le Sous-Préfet et à Monsieur le Président du SIDEN-SIAN.

Les protestations contre la présente décision, non détachables des opérations électorales selon la jurisprudence, doivent être déposées, si elles ne sont pas contresignées au procès-verbal, à peine de nullité, dans les cinq jours qui suivent le jour de l'élection ou à la sous-préfecture. Elles peuvent également être déposées au bureau central du greffe du tribunal administratif de LILLE dans ce même délai.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

Pierre-Alain TAISNE

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Commune de Ligny-en-Cambrésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 17 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR APPELE A CONSTITUER LE COLLEGE D'ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI POUR LA COMPETENCE «PRODUCTION PAR CAPTAGES OU POMPAGES, PROTECTION DES POINTS DE PRELEVEMENT, TRAITEMENT, TRANSPORT ET STOCKAGE D'EAU DESTINE A LA CONSOMMATION HUMAINE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles visées sous les articles L.5711-1, L.5211-7 et L.5211-8, L.5212-8 et L.5212-16,

Vu les dispositions statutaires du SIDEN-SIAN et notamment les modifications adoptées par le Comité Syndical lors de ses réunions en dates des 25 Juin et 12 Novembre 2013,

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Vu la population totale de la commune connue au premier janvier 2014 inférieure à 5.000 habitants

Vu l'adhésion de la commune au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine »,

Vu le renouvellement général du conseil municipal le 23 mars 2014 et, par voie de conséquence, le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN,

Considérant que le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune, ayant au 1^{er} janvier 2014 une population inférieure à 5.000 habitants, doive procéder à la désignation pour la compétence « Distribution d'eau destinée à la consommation humaine » d'un Grand Electeur appelé à constituer, pour cette compétence, le collège de l'arrondissement de CAMBRAI. Ce collège a pour objet d'élire ses délégués au Comité du SIDEN-SIAN chargés de représenter, au sein de ce Comité et au titre de cette compétence, l'ensemble des membres du Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

APRES AVOIR PROCEDE AUX OPERATIONS DE VOTE

Est élu à l'unanimité

Monsieur Julien LEONARD

Domicilié à LIGNY-EN-CAMBRESIS (59191), 12 rue Gabriel Péri

Né le 15 janvier 1981

Comme Grand Electeur (électricien) appelé(e) à siéger au collège de l'arrondissement de CAMBRAI ayant pour objet d'élire ses délégués chargés de représenter, au sein du Comité du SIDEN-SIAN et au titre de la compétence « Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine », l'ensemble des membres Syndicat ayant contribué à la formation de ce collège.

ARTICLE 2

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter le présent acte administratif en tant que de besoin.

Le présent acte administratif sera notifié à Monsieur le Sous-Préfet et à Monsieur le Président du SIDEN-SIAN.

Les protestations contre la présente décision, non détachables des opérations électorales selon la jurisprudence, doivent être déposées, si elles ne sont pas contresignées au procès-verbal, à peine de nullité, dans les cinq jours qui suivent le jour de l'élection ou à la sous-préfecture. Elles peuvent également être déposées au bureau central du greffe du tribunal administratif de LILLE dans ce même délai.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

Pierre-Alain TAISNE

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 13 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENERGIE DU CAMBRESIS

Suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de désigner les deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune pour siéger au Comité du SIDEC :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, les membres suivants :

- **Délégués titulaires** : Frédéric BRICOUT, Bernard RONNEL
- **Délégués suppléants** : Grégory HERBIN, José CARVALHO

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 15 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambresis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU SECTEUR SCOLAIRE DE WALINCOURT-SELVIGNY (SISS)

Suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de désigner les deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune pour siéger au Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire (SISS)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les membres suivants :

- **Délégués titulaires** : Virginie BOUDAILLER, Valérie COULON
- **Délégués suppléants** : Grégory HERBIN, Anabela DOMINGUES BEZELGA

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

DEPARTEMENT DU NORD

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 14 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambresis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE (SIVOM)

Suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de désigner les trois délégués titulaires et deux délégués suppléants de la commune pour siéger au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, les membres suivants :

- **Délégués titulaires** : Anabela DOMINGUES BEZELGA, José CARVALHO, Stéphanie DESBONNET,
- **Délégués suppléants** : Violetta LOCOSSE, Janine TOURAINNE

Fait en séance à la date que dessus.

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI
--

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 23 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après avoir fixé le nombre des membres du Conseil d'Administration, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la désignation des membres

et précise :

- que le Maire nouvellement élu devient de plein droit Président du C.C.A.S.
- et que le conseil d'administration comprend, en plus du Président, des membres élus en son sein par le Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire. Ces membres élus et nommés sont en nombre égal.

Monsieur le Maire demande de bien vouloir procéder à l'élection des délégués devant siéger au Conseil d'Administration du CCAS. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, les membres suivants :

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

- Pierre-Alain TAISNE, Président
- Stéphanie DESBONNET
- Violetta LOCOSSE
- Anabela DOMINGUES BEZELGA
- Valérie COULON
- Janine TOURAINNE
- Michèle BRULANT

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 22 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambresis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

En application de l'article R123-7 du Code de l'Action et des familles, le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est fixé par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire précise qu'il ne peut être supérieur à 8 (et qu'il ne peut être inférieur à 4).

Aussi, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir fixer le nombre des membres du Conseil d'Administration désignés par le Conseil Municipal en sachant que ce nombre était de 6 auparavant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide avec 17 voix pour et 1 abstention (Frédéric BRICOUT) de maintenir à 6 le nombre des membres du Conseil d'Administration désignés par le Conseil Municipal.

Pour extrait conforme.

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 12 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : FORMATION DES COMMISSIONS

L'article L 2121-22 du CGCT permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions municipales peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les différentes commissions municipales devront être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de bien vouloir procéder à la désignation de 5 commissions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la création des commissions municipales suivantes et désignent pour y siéger les membres suivants, sachant que le Maire est membre de droit :

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

1^{ère} Commission : Finances et développement économique : Pascal FOULON, Frédéric BRICOUT, Eric HAVARD, Grégory HERBIN, Bernard RONNEL, Violetta LOCOSSE, Karine AFCHAIN

2^{ème} Commission : Affaires scolaires et périscolaires : Virginie BOUDAILLER, Valérie COULON, Anabela DOMINGUES BEZELGA, Stéphanie DESBONNET, Valérie LEFEVRE, Pascal FOULON, Jacques RENARD

3^{ème} Commission : Travaux et aménagement, Gestion du Personnel : Bernard RONNEL, Frédéric BRICOUT, Grégory HERBIN, José CARVALHO, Violetta LOCOSSE, Julien LEONARD, Jacques LERICHE

4^{ème} Commission : Mise en œuvre de la politique d'action sociale et de solidarité de la commune : Anabela DOMINGUES BEZELGA, Janine TOURAINNE, Valérie COULON, Violetta LOCOSSE, Bernard RONNEL, Stéphanie DESBONNET, Michèle BRULANT,

5^{ème} Commission : Vie Associative et organisation fêtes et cérémonies : Julien LEONARD, Eric HAVARD, José CARVALHO, Anabela DOMINGUES BEZELGA, Virginie BOUDAILLER, Valérie COULON, Jacques RENARD

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 26 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

<u>OBJET</u> : INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Code Général des Collectivité Territoriales prévoit dans ses articles L. 2123-23 et L.2123-24 la possibilité d'indemniser les élus locaux pour les activités au service de l'intérêt général et de leurs concitoyens.

Les indemnités de fonction sont fixées par référence à l'indice brut terminal 1015 de la fonction publique territoriales, sur lequel il est appliqué un pourcentage croissant en fonction de la strate démographique.

En application de ce principe, l'enveloppe globale autorisée est de :

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

	TAUX MAXIMAL AUTORISE
Indemnité du maire	43 %
Indemnités des adjoints ayant reçu délégation	16,5 % x 5 = 82,50 %
TOTAL ENVELOPPE AUTORISEE	= 125,50 % (maire + adjoints)

Néanmoins, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le programme électoral il avait été décidé de baisser ces indemnités de 10 %.

Aussi, il est demandé au Conseil Municipal :

- De fixer l'indemnité du maire à 38,7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, à compter du 1^{er} avril 2014
- De fixer les indemnités des adjoints ayant reçu délégation à 14,8 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, à compter du 1^{er} avril 2014
- D'inscrire les crédits correspondants lors du vote du budget primitif.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

Pierre-Alain TAISNE

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Annexé à la délibération relative aux indemnités des élus

Commune de 1 899 habitants

FONCTION	INDEMNITE MAXIMALE AUTORISEE DANS LA STRATE DE REFERENCE (en %)	INDEMNITE VOTEE APPLICATION D'UNE BAISSSE DE 10 %
Maire	43 %	38,7 %
Adjoint (5)	16,5 % x 5 = 82,50 %	14,8 % x 5 = 74 %
TOTAL	125,50 %	112,70 %

DEPARTEMENT DU NORD

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 30 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambresis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : Acceptation d'un remboursement de Groupama : Remplacement baie vitrée Salle des Sports

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a fallu remplacer la baie vitrée de la Salle des Sports suite Bris de glace.

Un devis de réparation a été établi par l'entreprise DE GRAEF, dont le montant s'élève à **360,60 € TTC.**

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir accepter le remboursement de ce dégât.

Fait en séance à la date que dessus.

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIGNY-en-CAMBRESIS

SEANCE DU 8 avril 2014

Délibération n°: 29 /2014

Date de convocation : 2 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Le Conseil Municipal de la Commune de Ligny-en-Cambrésis, légalement convoqué le 2 avril 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à 20 h 15, sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain TAISNE, Maire

Membres présents : Mr Pierre-Alain TAISNE, Mr Pascal FOULON, Mme Virginie BOUDAILLER-MARLIER, Mr Bernard RONNEL, Mme Anabela DOMINGUES BEZELGA, Mr Julien LEONARD, Mme Janine TOURAINNE LEMAIRE, Mme Violetta LOCOSSE DE LUCA, Mr Frédéric BRICOUT, Mme Valérie COULON DEUDON, Mme Valérie LEFEVRE, Mr Grégory HERBIN, Mme Stéphanie DESBONNET BUIRON, Mr Eric HAVARD, Mme Michèle BRULANT BANSE, Mr Jacques RENARD, Mme Karine AFCHAIN GERNEZ, Mr Jacques LERICHE

Membre représenté : Mr José CARVALHO qui a donné procuration à Monsieur Grégory HERBIN

Monsieur Frédéric BRICOUT est élu secrétaire de séance

OBJET : Remboursement GROUPAMA : Dégâts des eaux à la Salle des Fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la fonte des neiges en mars 2013, certaines dalles ont été endommagées nécessitant un remplacement.

Aussi, un devis de réparation a été établi par l'entreprise DE GRAEF, dont le montant s'élève à **737,45 euros**.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir accepter le remboursement de ce dégât.

MAIRIE DE LIGNY-EN-CAMBRESIS

Fait en séance à la date que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Pierre-Alain TAISNE

Certifié exécutoire Par Nous,

Maire de LIGNY-EN-CAMBRESIS

Compte tenu de la réception

En Sous-Préfecture le.....

Et la publication le.....